#### Annexe 4

# Qui peut s'y présenter?

Les fonctionnaires titulaires d'un corps de catégorie A ou assimilé de l'Etat ou en détachement dans un corps de catégorie A ou assimilé de l'Etat, les fonctionnaires et agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale

### **Quelles conditions?**

Totaliser, au 1er janvier 2017, 8 ans de services effectifs dans un corps ou emploi de catégorie A ou assimilé de la **FONCTION PUBLIQUE DE L'ETAT** 

# Quelles pièces fournir?

Le candidat transmet son dossier constitué des pièces suivantes (original à son service gestionnaire et copie au format pdf à la DGRH) :

- ☐ CV dactylographié daté et signé
- ☐ Lettre de motivation manuscrite et dactylographiée datée et signée
- ☐ Descriptif d'une réalisation professionnelle daté et signé
- ☐ Annexes 1, 2 et 3 pré renseignées par le candidat avec les éléments dont il dispose
- ☐ Les comptes rendus d'entretiens professionnels des 5 dernières années si le candidat les détient

#### Les services gestionnaires de proximité transmettent à la DGRH :

- ☐ Les annexes 1, 2, 3 complétées et certifiées
- ☐ Les comptes rendus d'entretiens professionnels du candidat des 5 dernières années si le candidat ne les a pas fournis certifiés conformes
- ☐ Organigramme détaillé de la structure d'affectation
- ☐ Le dossier du candidat (pièces précitées fournies par le candidat)

### Quand et comment transmettre son dossier?

